

Une journée d'échanges pour une meilleure cohabitation sur les chemins ruraux

samedi 31.01.2009, 04:47 - La Voix du Nord



| RENCONTRE |

Hier, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a réuni utilisateurs de chemins ruraux, élus locaux et agriculteurs dans la salle polyvalente de Bellebrune.

Objectif : informer sur les outils de maîtrise de la circulation motorisée sur les chemins.

Élus, exploitants agricoles ou encore pratiquants de quad ont discuté toute la journée du comportement à adopter sur les chemins.

« Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, les communes vont devoir intégrer cette réflexion

à leur travail », insiste Philippe Godeau, responsable du pôle animation du territoire. On a présenté aux élus un document qu'on a sorti en 2008 : le "Guide technique pour une meilleure circulation des véhicules motorisés". » Hier, plusieurs maires ont raconté les situations auxquelles ils sont confrontés dans leurs villages. « Je ne veux pas opposer la ruralité aux associations sportives motorisées, insiste Christian Peniguel, maire de Doudeauville. Mais une nuit, je suis tombé sur cent cinquante 4x4 sur un chemin ! » Un cultivateur du même village partage cet avis : « Il ne faut pas prendre les routes communales pour des pistes. » Le maire de Quesques, Paul Saint-Maxent, demande davantage de « respect. Je voudrais être informé quand 10, 20, 30 quads ou 4x4 passent dans le village, pour faire un état des lieux avant et après. » Les gérants de la société Quad Évasion refusent d'être « montrés du doigt. Il y a de la place pour tout le monde. On respecte la nature et le code de la route. » « On ne fait pas de hors-piste, ajoute le créateur de l'entreprise Quad and co. Ce que l'on propose, c'est de la promenade encadrée. On donne toujours des infos sur la conduite à tenir vis-à-vis des piétons, chevaux, chasseurs... » Après des ateliers, débats et tables rondes, les participants se sont séparés avec quelques idées à mettre en pratique pour préserver le patrimoine, comme la mise en commun d'outils sur le site Internet du Parc. Les professionnels de la conduite motorisée devront poursuivre leurs efforts de communication envers les pratiquants. Pour mieux cadrer la pratique individuelle, moins structurée, la pose de panneaux informatifs est envisagée. Des guides de bonne conduite pourraient également être fournis avec les véhicules.

▪

CÉLINE RUDZ